

---

Adresse des autorités constituées et de la société populaire de Grandvilliers (Oise), félicitant la Convention et l'invitant à rester à son poste, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des autorités constituées et de la société populaire de Grandvilliers (Oise), félicitant la Convention et l'invitant à rester à son poste, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 196-197;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22821\\_t1\\_0196\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22821_t1_0196_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

purgeant la République de tous les ambitieux, de tous les traîtres, de tous les contre-révolutionnaires; notre reconnaissance vous assure l'immortalité.

Fait dans l'assemblée permanente du conseil général de la commune de Lille, le 14 thermidor, l'an second de la République une et indivisible. Suivent les signatures (1).

### i

[*La sté popul. épurée affiliée aux Jacobins de toute la République, établie à Strasbourg* (2) le 13 janvier 1790; *Strasbourg, 29 mess. II* (3)]

Citoyens,

Des cultivateurs, détenus pour avoir été égarés par des méchants, vont être rendus à leurs précieux travaux par un décret que vous avez prononcé. Représentans, que diront maintenant ces hommes qui criaient que vous en vouliez aux patriotes, lorsque vous annoncez que l'erreur serait excusée, et vous venez de le prouver? Que vous êtes justes, que vous êtes grands en tout! Nous vous offrons de nouveau tout notre amour au sujet de ce décret politique, sage et bienfaisant.

Vive la République française une et indivisible!

REVEL, ROSAT, LESPOMAREDE (*présid.*), PEUREUX (*secrét.-archiviste*), SAREZ.

### j

[*Les sans-culottes administrateurs du départ<sup>t</sup> du Rhône à la Conv.; Commune-Affranchie, 15 therm. II*] (4)

Citoyens représentans,

Comme patriotes, nous avons hier voté et signé à la société populaire de notre commune l'adhésion la plus solennelle à tous vos décrets. Aujourd'hui, comme administrateurs, nous déclarons à la France entière que nous n'aurons jamais d'autre point de ralliement que la représentation nationale. Vous avez découvert dans votre sein de nouveaux conspirateurs, qui voulaient anéantir la liberté; vous les avez frappés de mort; vous avez bien mérité de la patrie. Le dictateur Robespierre et ses vils complices ne sont plus: périssent ainsi tous les tyrans, tous les traîtres, et vive à jamais la République!

DUFOUR, LURIN, D'AUMAE, DUBOIS, ROCH, MARGUEZ (*secrét. g<sup>al</sup>*), THAZOT (*présid.*).

[*Applaudissements*]

### k

[*Les administrateurs du distr. de Commune-Affranchie* (1) à la *Conv.; Commune-Affranchie, 15 therm. II*] (2)

Nous avons tous frémi en apprenant les dangers qu'a courus la représentation nationale. Nos principes, comme ceux de tous les patriotes de cette commune, furent et seront toujours d'y être invariablement attachés.

Quelques soient les complots tramés contre la patrie, ils tourneront à l'anéantissement des traîtres; la mâle énergie que vous avez déployée dans ces circonstances difficiles nous en est un sûr garant.

Législateurs, continués vos travaux immortels. Poursuivés tous les ennemis du peuple, sous quelque forme qu'ils se présentent: Nous exécutons également les dictateurs, les triumvirs et toute espèce de tyrannie.

Nous renouvellons en vos mains le serment de maintenir jusqu'au dernier soupir la liberté et l'égalité. Vive la République, vive la Convention!

THONION (*v<sup>e</sup> présid.*), GRANDJOND, B. SALIGNIZE, ALLARD le jeune, GAGNAIRE, MARTI, FONTENELLE (*agent nat.*), V. RANNARTAIN, Ant. DUPORD, DESANGES, A. GRINARDIN, RIZOUD, COCHET (*secrét.*).

### l

[*Les membres du distr., les autorités constituées, la sté popul. de Grandvilliers* (3) à la *Conv.; Grandvilliers, 15 therm. II*] (4)

Citoyens représentans,

Quoi! Lorsque nos armées se couvroient de gloire, repousoient sur tous les points les vils esclaves des tyrans, et affermissoient par des victoires et des conquêtes continuelles les destinées de la République, Quoi! ce moment-là fut celui où elle étoit le plus près de sa chute, fut celui choisi par de nouveaux traîtres, plus dangereux mille fois que tous ceux qui avoient paru jusqu'alors, pour anéantir à jamais la liberté! Nous ne pouvons pas vous rendre quels furent nos saisissements et notre indignation lorsque nous apprimes cette infernale conjuration. Grâce immortelles vous soyent rendues, pères de la patrie! Votre énergie l'a sauvé encore une fois. Vous avez dit, et les armes des conjurés se sont brisées dans leurs mains. Le peuple de Paris, toujours grand, toujours digne de la liberté, ne s'est point laissé séduire par ses magistrats corrompus. Il les a livrés, avec tous les traîtres, à la vengeance nationale, et leur supplice a été le salut de la République.

(1) P.c.c. DESJARDINS (*présid.*), ROHART (*secrét.-greffier*).

(2) Bas-Rhin.

(3) C 315, pl. 1 261, p. 11. Mentionné par *J. Mont.*, n° 98; *B<sup>n</sup>*, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(4) C 312, pl. 1 243, p. 3; *J. Fr.*, n° 680.

(1) Rhône.

(2) C 312, pl. 1 243, p. 4. Mentionné par *J. Mont.*, n° 98; *J. Fr.*, n° 681.

(3) Oise.

(4) C 312, pl. 1 243, p. 2; *B<sup>n</sup>*, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

Qu'ils nous sont chers, nos frères de Paris ! Que nous les aimons de n'avoir entendus que vous, de s'être ralliés à vous, et de vous avoir préservés de la fureur des conjurés ! Il n'est pas un de nous qui n'eût désiré être à leur place, et partager leurs travaux et leurs vertus dans cette mémorable journée.

Oui, citoyens représentans, Il n'est pas une commune dans le district, et nous aimons à croire qu'il n'en est pas une dans la République, qui n'eût agies comme Paris. L'amour de la liberté embrase le cœur de tous les Français. Comptés sur eux, comptés sur nous. Continués vos glorieux travaux; affermissez pour jamais la liberté; terrassez les tyrans et les traîtres; ne craignez point leurs conjurations. Au moindre signal nous volerons pour vous deffendre. Nous vous ferons un rempart de nos corps, et nous saurons mourir s'il le faut pour vous préserver de leurs poignards.

VASSEUR, POISSONNIER, LABAIGNE, LEGRAND, GRAVEZ, BRINE, P. DERIVIERE, DURAND, LEMAIRE, LE CLERC, LAMY, DUMOUCHEL, F.P. VAUSSIN, BERTIN, JB<sup>te</sup> MAREST, autre MAREST, COZETTE, HERS, JUMBARS, VUATINE, BUTEUX, TULLAIE, BELLETTE, MORTIER, MARIELLE, M. RETOURNÉ, HEUCADE, autre LEMAIRE, BIART, VINTUNIER, FAUQUET, HARLY, DANGICOURT, LAVAQUERIE, FABRE (*imprimeur du distr.*), D. ALIN, NOIMES, CARDON, ROGIAU.

### m

[*Le c. de surveillance de Honfleur (1) à la Conv.; Honfleur, 13 therm. II*] (2)

#### Législateurs

Nous vous félicitons des mesures énergiques prises par vous pour avoir anéanti en si peu de tems l'horrible conspiration formée contre notre République une et indivisible. Débarassez-nous de ceux qui ont pris le party de l'infâme Robespierre, que nous ne traçons sur ce papier qu'avec horreur. Point de grâce pour les ennemis de la liberté, quelque masque qu'ils emprunte. Nous vous sollicitons de rester ferme à votre poste, et nous vous jurons de nouveau de mourir pour vous. S. et F.

CHAPPER, LA MONTAGNE COULON (*secrét.*), Jean PORTEL, C. CURMER, HARON, DELAVIGNÉ (*présid.*).

### n

[*Les sect<sup>ns</sup> réunies de la comm. de Honfleur à la Conv.; Honfleur, 13 therm. II*] (3)

#### Représentants

Depuis la mémorable journée du 31 mai nous sommes debout. Toujours nous avons applaudi aux mesures vigoureuses que vous avés prises pour annéantir les trames, les complots qui s'élevoient pour renverser la République. Le

fédéraliste terrassé, l'athéisme rentré avec ses auteurs dans le néant, les mesures les plus efficaces par vous prises pour procurer à la France un bonheur assuré, nous présageoient des jours prospère pour l'avenir. C'est à l'instant où nos ennemis extérieurs fuyent devant nos troupes victorieuses que la faction la plus scélérate qui ait jamais existé s'éleve pour annéantir la liberté que vous avés jurés d'établir. nous venons d'en apprendre les récits; ils ont saisis nos cœurs d'indignations, et en même temps nous avons entendu avec la plus grande satisfaction que cette horde criminelle qui vouloit régner despotiquement a échoué, et que ses projets tiranicides se sont évanouis avec la fin de leur existence. Oui, pères du peuple, vous avés encore une fois sauvé la République. Oui, le peuple français en masse proclame que vous avés bien mérité de la patrie.

Restés à votre poste; consolidés et achevez le grand ouvrage que vous avés sy glorieusement deffendu.

Vive la République, vive la montagne !

GALLOIS (*présid.*), Pierre LANO (*secrét.*), POTTIER fils (*ex-secrét.*)

o

[*La sect<sup>n</sup> de Bonne-Nouvelle à la Conv.; s.d.*] (1)

#### Représentans du peuple,

Depuis longtems l'hipocrisie, sous le masque de la vertu, paralisoit la partie saine du républicanisme.

Les véritables jacobins gémissaient sous les tyrans qui régnoient à la place de la liberté.

Les représentants du peuple étoient insultés, avilis, dans le temple des loix, par ceux-là même qui y prêchoient le respét à la représentation nationale et la République, énérvée par un charlatanisme d'un nouveau genre, alloit devenir le patrimoine des ambitieux.

Une nuit affreuse devoit ensevelir dans ses ténèbres les premières horreurs de la guerre civile et ne devoit laisser au jour qui le suivoit que l'affreux spectacle des victimes sacrifiées.

Paris étoit choisi pour ouvrir cette scène sanglante ! Paris qui ne s'est armé que pour le bonheur de l'univers entier et qui a tressailli de joye lorsque les premiers bienfaits de la révolution ont été dirigés sur les infortunés habitants des campagnes ! et c'est de Paris que des scélérats attendoient le crime qui devoit les servir !

Les monstres ! pouvoient-ils oublier un instant que le génie de la liberté avoit embrasé de son feu sacré le cœur de ses enfants ? croyoient-ils que les hommes du 14 Juillet, du 10 Aoust et des autres journées mémorables de la révolution étoient annéantis ?

(1) Calvados.

(2) C 312, pl. 1 243, p. 6.

(3) C 315, pl. 1 261, p. 2. B<sup>n</sup>, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) C 315, pl. 1 261, p. 16 et 17; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1 482. Mentionné par J. Fr., n<sup>o</sup> 680; B<sup>n</sup>, 26 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).